

*Novembre
2025*

L'Angevoix

160 ans
Sainte-Angèle-de-Monnoir

P. 4 Résultat des élections

P. 5 Collecte de sang

P. 6-7 Avis public

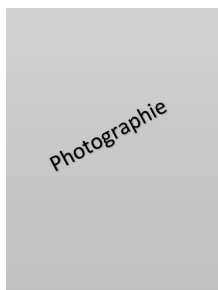
P. 8 Fête de Noël



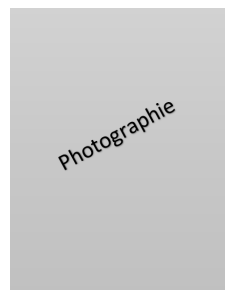
Votre conseil municipal



Mme Caroline Channell
Mairesse
maireesse@sainte-angele-de-monnoir.ca



**Poste en demande de
dépouillement judiciaire**
Conseiller au poste #1



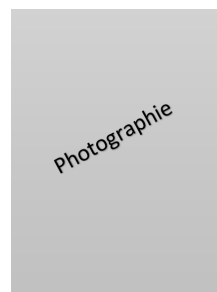
M. Fernand Guertin
Conseiller au poste #2
fguertin@sainte-angele-de-monnoir.ca



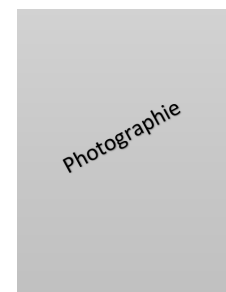
Mme Johanne Lacourse
Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Lise Dufour
Conseillère au poste #4
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. François Charbonneau
Conseiller au poste #5
fcharbonneau@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Marlene Dagenais
Conseillère au poste #6
mdagenais@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances du conseil
municipal, au 7 ch. du Vide :



Mardi 2 décembre 2025, 20 h

Les employés municipaux

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Caroline Pigeon
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc
Responsable des finances
nleblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

Félix Gougeon
Inspecteur en urbanisme
urbanisme@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mireille Cyr
Concierge
cymireille@hotmail.ca

Véronique Paré
Coordonnatrice aux loisirs
et communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Responsable des services
techniques
gmarquis@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Jean-Maurice Cyr
Employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Bureau municipal

5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca
Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h



Bibliothèque Municipale
Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838, poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque

Lundi	16 h à 17 h 30
Mardi et mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Samedi	10 h à 12 h

Centre communautaire Charles - D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Location de la salle :

450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Le mot de la mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que l'année tire doucement à sa fin et que novembre s'installe avec ses couleurs apaisantes, ses matins plus frais et ses moments propices à la réflexion, je souhaite prendre un moment pour vous exprimer toute ma reconnaissance et mon affection envers notre belle communauté.

Je tiens d'abord à remercier sincèrement toutes les candidates et tous les candidats qui se sont présentés lors des récentes élections municipales. Votre engagement, votre disponibilité et votre désir de contribuer à la vie de notre village sont le reflet d'une communauté dynamique et profondément attachée à son milieu. Grâce à vous, notre démocratie locale continue de s'épanouir et de prendre tout son sens.

Le taux de participation de plus de 47 % démontre à quel point les citoyennes et citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir ont à cœur la vie de leur village. Votre implication et votre intérêt pour les affaires municipales sont une grande source de fierté pour nous tous.

Je souhaite également féliciter chaleureusement les nouveaux élus et leur souhaiter la bienvenue au sein du conseil municipal. C'est avec enthousiasme et esprit de collaboration que nous travaillerons ensemble au service de notre belle communauté, dans un climat d'écoute, de respect et d'ouverture.

En cette période où la solidarité prend tout son sens, j'aimerais aussi souligner la tenue de la 5e collecte de sang, qui aura lieu le 5 décembre prochain, sous la présidence d'honneur de Mme Liette D'Auteuil et M. Sylvain D'Auteuil. Leur générosité, leur bienveillance et leur engagement sont une véritable source d'inspiration. Je les remercie sincèrement pour leur implication constante au cœur de notre village.

J'invite donc tous ceux et celles qui le peuvent à participer à cette belle initiative. Donner du sang, c'est poser un geste simple, mais qui peut sauver des vies. Ensemble, faisons de cette collecte un moment de solidarité et d'espoir.

Puissions-nous, en cette fin d'année, continuer à faire grandir cet esprit d'entraide, de respect et de fierté qui fait de Sainte-Angèle-de-Monnoir un endroit où il fait bon vivre, s'impliquer et rêver ensemble.

Finalement, digne de mention, la reconnaissance « Bâtisseurs d'aujourd'hui 2025 » décernée à Claude et Yves Gingras ainsi qu'à toute l'équipe du Camping Domaine du Rêve souligne votre engagement remarquable envers la qualité, l'innovation et la protection de l'environnement. Votre réussite reflète la passion qui vous anime et fait la fierté de toute notre communauté! Félicitations à vous tous !

Votre mairesse,
Caroline Channell

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est à la recherche d'une préposée ou d'un préposé à l'ouverture et fermeture du local de la patinoire pour la saison hivernale de la mi-décembre à la mi-mars, selon la météo.

Horaire* : 7 soirs (du dimanche au jeudi à 21 h, le vendredi et le samedi à 22 h), 2 matins (le samedi et le dimanche à 9 h).

* L'horaire dépend des conditions météorologiques et de la présence des employés municipaux pour l'arrosage de la patinoire.

Salaire : 16,50 \$ / déplacement

Pour plus de détails, consultez le www.sainte-angele-de-monnoir.ca/emplois.

Le poste vous intéresse ? Contactez Véronique au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou au 450 460-7838, poste 227.

RAPPEL Lecture du compteur d'eau

La date limite pour retourner le formulaire de lecture de votre compteur d'eau au bureau municipal était le

1^{er} novembre dernier.

Les personnes qui n'auront pas retourné le formulaire avant la date limite s'exposent à une pénalité.

Pour toute information concernant le règlement numéro 505-18, veuillez communiquer avec le bureau municipal aux heures d'ouverture.

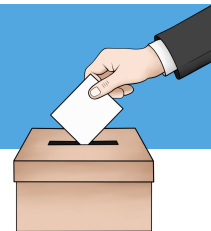
Pour toute question, vous pouvez nous joindre au 450 460-7838, poste 221.





ÉLECTION MUNICIPALE 2025

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir



Les électrices et électeurs ont exprimé leur choix de candidates et de candidats pour la composition du conseil municipal 2025-2029 lors du scrutin du 2 novembre dernier. Après la compilation des votes, la greffière et présidente d'élection, Mme Pierrette Gendron, a procédé à l'annonce des résultats.

Poste	Candidat(e)	Nombre de votes	Résultat
Mairesse	Caroline Channell	—	Élue par acclamation
Poste 1	Patrick Robert	331	Demande de dépouillement judiciaire en cours
	Mikaël Blais	330	Demande de dépouillement judiciaire en cours
Poste 2	Fernand Guertin	364	Élu
	Nathalie Lépine	296	—
Poste 3	Johanne Lacourse	—	Élue par acclamation
Poste 4	Lise Dufour	352	Élue
	Lucie Moreau	306	—
Poste 5	François Charbonneau	452	Élu
	Etienne Denis	206	—
Poste 6	Marlene Dagenais	297	Élue
	David Vaillancourt	263	—
	Nancy-Ann Falby	103	—



Vers une première politique familiale municipale



La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est heureuse d'annoncer le lancement d'une première démarche en vue de l'élaboration d'une **politique familiale municipale (PFM)**.

Cette politique constituera un **cadre de référence** qui guidera les actions et les décisions de la Municipalité, en plaçant la famille au cœur de ses priorités.

Un comité de pilotage sera formé pour mener à bien cette démarche

Le comité sera composé de citoyennes et citoyens intéressés. **Mme Nancy Martel**, chargée de projet chez *Les Autres Communications*, en assurera l'accompagnement. Le comité sera actif pendant **deux ans** et se réunira à plus ou moins **cinq reprises** au cours de cette période. Les personnes souhaitant **représenter les familles** et s'impliquer dans cette démarche sont invitées à communiquer avec nous au **450 460-7838, poste 227**, ou par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Consultation auprès de la population

Après avoir dressé un **portrait des familles de la municipalité**, le comité procédera à une **consultation publique** afin de recueillir les commentaires et les suggestions des citoyennes et des citoyens de la Municipalité.

Enfin, cette initiative bénéficie du **soutien financier du ministère de la Famille du Québec**, dans le cadre du **Programme de soutien aux politiques familiales municipales**.

Collecte de sang

13 h à 19 h

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

École Jeanne-Mance

Organisée par

Sous la présidence d'honneur
de Sylvain et Liette D'Auteuil



Prendre rendez-vous

hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

**NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE DE
BÉNÉVOLES
POUR LA COLLECTE DE SANG.**

(12 H 30 à 19 H 30)

**CONTACTEZ-NOUS À
LOISIRS@SAINTE-ANGELE-DE-
MONNOIR.CA OU
(450) 460-7838, POSTE 227**



**PRENDRE RENDEZ-VOUS
EN LIGNE OU
PAR TÉLÉPHONE
AU 1 800 343-7264.**

Frigo du CAB

Le 6 novembre dernier, Mme Johanne Lacourse, conseillère et Mme Caroline Channell, mairesse, ont assisté au lancement du nouveau Frigo du CAB qui est installé à La Cabotine.

Trois formats de plats à prix abordables sont offerts et préparés par le CAB de la Seigneurie de Monnoir.

Ce projet inspirant a vu le jour grâce à une bourse d'initiative à l'entrepreneuriat collectif (BIEC).

Nous vous invitons à profiter de ce nouveau service qui sera très apprécié par tous !





MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT, LE 2 OCTOBRE 2025, D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR DONT LA PROPRIÉTÉ EST DESSERVIE PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 2 octobre 2025, le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir a adopté le **Règlement numéro 587-25 décrétant une dépense en immobilisation et un emprunt de 4 542 770 \$ pour la construction d'un réservoir d'eau potable.**
2. L'objet du règlement est la construction d'un réservoir d'eau potable.
Pour pourvoir à 80 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, à chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé en front où passe le service d'aqueduc tel que démontré sur le plan ci-dessous, une compensation à l'égard de chaque immeuble dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin de taxation.

Type d'immeuble	Unités
Bâtiment comptant des logements	1 par logement
Local industriel	1 par local
Local commercial	1 par local
Bâtiment agricole	1 par bâtiment
Terrain vacant desservi	1 par terrain

Les unités ci-avant mentionnées sont cumulées s'il existe, pour un même immeuble, un ou plusieurs logements et un ou plusieurs locaux.

Pour pourvoir à 20 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

L'emprunt décrété par le présent règlement est remboursable sur une période de quarante ans.

3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné est de 897. Ces personnes peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter du secteur concerné voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
4. Le registre sera accessible sans interruption de 9 heures à 19 heures, le lundi 24 novembre 2025, à la salle du conseil au 7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir (sous-sol de la bibliothèque).
5. Le nombre de demandes requis pour que le Règlement numéro 587-25 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 101. Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement numéro 587-25 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le résultat de la procédure sera annoncé à 19 h 05, le lundi 24 novembre 2025 à la salle du conseil au 7, chemin du Vide (sous-sol de la bibliothèque).

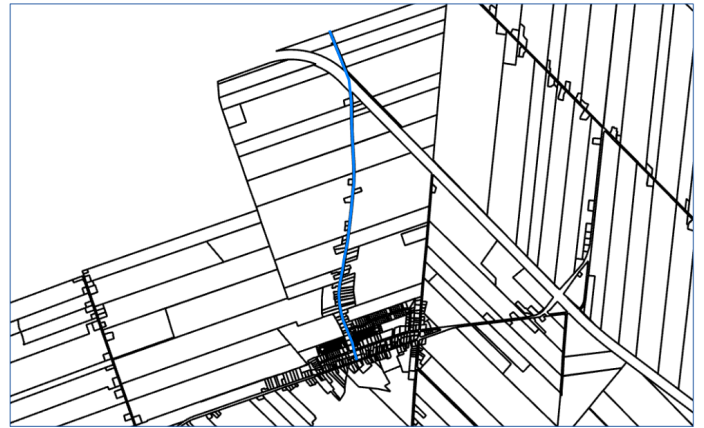
7. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité durant les jours non fériés, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à midi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné.

8. Toute personne qui, le 2 octobre 2025, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout propriétaire unique non domicilié d'un immeuble ou occupant unique non domicilié d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions :
- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité de Sainte Angèle-de-Monnoir au 2 octobre 2025 ;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
10. Tout copropriétaire indivis non domicilié d'un immeuble ou cooccupant non domicilié d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 2 octobre 2025;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.
11. Personne morale :
- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le 2 octobre 2025 et au moment d'exercer ce droit, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Voici les croquis du secteur concerné :



DONNÉ à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 10^e jour du mois de novembre 2025.

_____(Original signé)_____

Pierrette Gendron
Directrice générale et greffière-trésorière



INVITATION À TOUS

FÊTE DE NOËL

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2025

11 H À 14 H

AU 1, RUE DES LOISIRS
À L'INTÉRIEUR

PRIX DE
PRÉSENCE

- Photos professionnelles avec le père Noël (11 à 13h)
- Cadeaux offerts par le père Noël aux enfants grâce à la Friperie de Ste-Angèle
- Artisans (2) sur place (\$)



ACTIVITÉ
GRATUITE !

À L'EXTÉRIEUR

- Camion de rue Queues de Castor et poutine (\$)
- Balades en petit train dans les rues
- Jeux et activités extérieurs pour toute la famille animés par le 45e Groupe Scout La Vallée des Monts
- Feu de camp et chocolat chaud gracieuseté du Camping Domaine du Rêve
- Biscuits et cafés gratuits offerts par la Municipalité
- Jeu gonflable
- Musique de Noël



ARÉNA JULIEN-BEAUREGARD

PATIN LIBRE À MARIEVILLE



Saviez-vous que, grâce à une récente entente intermunicipale, les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir ont accès au patinage libre GRATUITEMENT ?

C'est un rendez-vous à l'aréna Julien-Beauregard de Marieville les samedis et dimanches de 11h à 11h50.

L'aréna offre aussi gratuitement le prêt de casques et de patins pour les plus jeunes.

Consultez le site Web de l'aréna pour plus de détails :
www.arenajulienbeauregard.org/activites-libres/patin-libre.



Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir

La Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir est à la recherche de chanteurs pour la **chorale** de Noël. Cela vous intéresse ?

N'hésitez surtout pas à contacter Mme Alice Lafeuille au (514) 718-5375.

Prendre note que la **messe de Noël** aura lieu le 24 décembre à 16 heures.



CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb de Marieville sont fiers d'annoncer la **Guignolée 2025 à Sainte-Angèle-de-Monnoir**.

Préparez-vous puisque la tradition se perpétue et la guignolée aura lieu le

samedi 6 décembre 2025, du 9 h à 15 h.

Comment et quoi donner ?

- ⇒ Porte-à-porte : Dons en argent ou en denrées non périssables;
- ⇒ **Stationnement** du Marché Ami pour laisser vos denrées non périssables;
- ⇒ Poste de péage au coin de la rue Principale et du chemin du Vide assuré par les pompiers;
- ⇒ À la salle des Chevaliers de Colomb, 245 rue Ouellette, Marieville;
- ⇒ En ligne à l'adresse suivante :
<https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/comite-des-oeuvres-charitables-du-conseil-marieville-1671-40/>

La Municipalité tient à féliciter le Camping Domaine du Rêve qui s'est vu décerner la mention « Bâtisseurs d'aujourd'hui 2025 »

Trois-Rivières, octobre 2025 - Le Camping Domaine du Rêve a connu une fin de semaine mémorable lors du plus récent Congrès de Camping Québec, tenu à Trois-Rivières. L'entreprise s'est vu décerner la mention « Bâtisseurs d'aujourd'hui 2025 », une reconnaissance qui souligne un investissement majeur de plus de 3 millions de dollars pour la mise en place d'une usine de traitement des eaux usées moderne et durable. « Nous sommes extrêmement fiers de recevoir cette distinction, qui met en valeur notre engagement envers la qualité de nos installations et la protection de l'environnement. C'est un projet important pour la pérennité de notre site et le confort de nos campeurs », souligne la direction du Camping Domaine du Rêve.

Le congrès organisé par Camping Québec, a également été l'occasion de plusieurs échanges enrichissants et d'un week-end marqué par le plaisir, la camaraderie et la reconnaissance du travail accompli dans l'industrie.

En plus de cette distinction, le Camping Domaine du Rêve a eu l'honneur de figurer parmi les finalistes au Prix « Camping de l'année » de la FQCC, pour une troisième fois. Cette année, le site a obtenu une superbe 2e place, une belle reconnaissance du travail accompli dans l'industrie.

« Cette nomination, pour une troisième année consécutive, est le reflet de la passion et du dévouement de toute notre équipe, mais aussi de la confiance que nos campeurs nous accordent année après année. Nous leur disons un immense merci! » ajoute la direction.

Après une saison bien remplie, le Camping Domaine du Rêve profitera des prochains mois pour préparer la saison estivale 2026, avec toujours le même objectif : offrir aux visiteurs un environnement accueillant, familial et propice à la création de souvenirs inoubliables.

La direction du Camping Domaine du Rêve—Claude et Yves Gingras, propriétaires

75, rue du Camping, Sainte-Angele-de-Monnoir

Tél: 450 469-2524 - www.domainedureve.com



L'équipe du Camping Domaine du Rêve, la famille Gingras, Jérôme, Stéphanie, Claude, Josée, Yves, Daphnée, Frédéric et Marilynne reçoit la mention « Bâtisseurs d'aujourd'hui 2025 » lors du Congrès de Camping Québec, à Trois-Rivières.



Hugo Tremblay, employé fidèle du Camping Domaine du Rêve depuis près de 20 ans et sa conjointe, lors de la remise du prix « Camping de l'année FQCC 2025 » où le camping s'est classé finaliste pour une troisième fois.



Opération Nez rouge

Longueuil - Rive-Sud

(579)-723-2611

APPLICATION MOBILE



NOUS SOMMES DE RETOUR!

28-29 novembre

4-5-6 décembre

11-12-13 décembre

18 au 27 décembre

31 décembre



Les aînés Réussir sa recherche d'emploi après 50 ans

Cinq exercices simples pour relancer
votre carrière et retrouver confiance.



Quartier
L'EMPLOI

PROGRAMME
CIBL'EMPLOI



En savoir plus

www.quartierdelemploi.ca 450 347-6101

CHANGEMENT D'HORAIRE



MARIEVILLE

135, chemin du Ruisseau Saint-Louis Est

Hiver | Du 2 novembre au 29 mars 2026

Du jeudi au samedi

9 h à 16 h 30

Dimanche au mercredi

Fermé



Ligne Info-Collectes

450 693-2326
1 833 693-2326

www.mrcrouville.qc.ca

**Stationnement
de nuit interdit**

Du 1^{er} décembre 2025
au 15 mars 2026,
entre minuit et 7 heures.



Publicité GRATUITE dans L'Angevoix

Les entreprises de Sainte-Angèle-de-Monnoir peuvent afficher
leur publicité **GRATUITEMENT** dans le bulletin municipal
(grandeur carte d'affaires).

*Vous souhaitez faire connaître votre
service / entreprise / produit ? C'est l'occasion idéale !*

Envoyez votre annonce à l'adresse suivante :
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca, au plus tard le 5e jour du mois.

**NICOLE
MERCURE**
MASSOTHÉRAPIE
KINÉSITHÉRAPIE



<https://www.massotherapiepm.ca>



1C, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Judi 18h à 20h30

Vendredi, 14h à 17h et samedi, 9h à midi.



Suivez-nous sur la page Facebook de la
Friperie de Sainte-Angèle.
friperiesainteangele@gmail.com

Calendrier

NOVEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16	17	18	19	20	21 Dernière collecte de feuilles pour 2025	22
		 				
23	24	25	26	27	28	29
	 			 		
30						

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
		 			Collecte de sang 	
7	8	9	10	11	12	13
	 					
14	15	16	17	18	19	20
						



Collecte déchets



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Collecte matières recyclables



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Bibliothèque ouverte

 **ÉCOCENTRE**
MRC DE ROUVILLE

Dernière journée pour visiter l'écocentre
de Saint-Césaire

29 NOVEMBRE

 **LIGNE INFO-COLLECTES**
450 693-2326 ou 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca



 **ÉCOCENTRE**



OUVERT ■ Marieville :
du jeudi au samedi de 9 h à 16 h 30

FERMÉ ■ Marieville : dimanche, lundi, mardi et mercredi
■ Saint-Césaire : fermé pour l'hiver

135 chemin du Ruisseau Saint-Louis Est